REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DE LA JUSTICE ET DU TRAVAIL

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL

DECRET N° 77/659 DU 8 DECEMBRE 1977 MJT/DGT/DCGPCE/4/3/5

portant intégration et nomination de Monsieur SILOU MASSAMBA Jacques dans les cadres de la catégorie A,hiérarchie I des services Sociaux (Santé Publique).

-=-=-=-ooOoo-=-=-=-=-

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI PREMIER MINISTRE CHEF DU GOUVERNEMENT MINISTRE DU PLAN

-=-=-=-=-=-=-=-

(/ISAS:

(/u l'Acte fondamental du 5 Avril 1977;

(/u la Loi 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires;

(/u l'Arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires;

(/u le Décret 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires;

(/u le Décret 62/195/FP du 5 Juillet 1962 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres;

(/u le Décret 62/197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créees par la Loi 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires;

D.F.:

(/u le Décret 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et à la revocation des fonctionnaires;

(/u le Décret 63/81/FP-BE du 26 Mars 1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 et 8;

(/u le Décret 65/44 du 12 Février 1965 abrogeant et remplaçant le décret n° 63/376 du 22 Novembre 1963 fixant le statut des cadres de la catégorie A,1 des services de Santé;

(/u le Décret 67/50/FP-BE du 24 Février 1967 règlementant la prise d'effet du point devue de la solde des actes règlementaires relatifs aux nominations,intégrations,reconstitutions de carrière et reclassements;

C.F.:

(/u le Décret 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant les dispositions du décret 62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;

(/u l'Acte n° 001 du 3 Avril 1977 structurant le Comité Militaire du Parti et nommant le Premier Ministre,Chef du Gouvernement, Ministre du Plan;

(/u le Décret 77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination des membres du Conseil des Ministres;

(/u l'Ordonnance n° 035 du 28 Juillet 1977 relative à l'exercice du Pouvoir règlementaire en République Populaire du Congo;

(/u la lettre n° 2984/MSAS du 7/10/1977 du Ministre de la Santé et des Affaires Sociales transmettant le dossier de l'intéressé

.../...

D E C R E T E:

ARTICLE 1°:- En application des dispositions du décret 65/44 du 12/2/1965 susvisé, Monsieur SILOU MASSAMBA Jacques né le 8/10/1946 à Kinshasa, titulaire du Doctorat d'Etat [illegible] en Médecine et du Certificat d'Etudes Supérieures d'EMBRYOLOGIE Humaine Générale obtenus à l'Université de Besançon en France, est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services Sociaux(Santé Publique) et nommé au grade de Médecin de 5° échelon stagiaire indice 1.240.

ARTICLE 2°:- L'intéressé est mis à la disposition du Ministère desla Santé et des Affaires Sociales.

ARTICLE 3°:- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Deuxième Vice-Président du Comité Militaire du Parti Premier Ministre Chef du Gouvernement Ministre du Plan,

Le Ministre de la Santé et des Affaires Sociales,

BRAZZAVILLE, LE 8 DECEMBRE 1977

MEDECIN Cdt. [illegible] MISSONTSA.-

C O L O N E L Louis SYLVAIN GOMA.-

Le Ministre de la Justice et du T r a v a i l,

P.Le Ministre des Finances, en mission Ministre Délégué auprés du Premier Ministre, Chargé du Plan.-

Alphonse MOUISSOU-PDUATI.-

François BITA.-

AMBLIATIONS:-
-JORPC.....1
-DGT/DCGPCE.....3
-DGT/BST.....1
-D.F.....3
-C.F.....1
-MSAS.....1
-SGSP.....2
-INTERESSE.....1
-DOSSIER.....3
-SGCM/BC.....2